

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MADAME LA CHEF DE L'ETAT DE
TRANSITION A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE
D'INTRODUCTION DU VACCIN CONTRE LA POLIOMYELITE (VACCIN POLIO
INACTIVE) DANS LE CALENDRIER VACCINAL EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

BANGUI, CENTRE DE SANTE DE LAKOUANGA, LE 1^{er} SEPTEMBRE 2015

- Monsieur le Président du Conseil National de Transition,
- Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,
- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement de Transition,
- Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de missions diplomatiques et postes consulaires,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies,
- Madame le Maire du Deuxième Arrondissement de Bangui,
- Distingués invités,
- Chers parents,
- Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un réel plaisir de présider personnellement cette cérémonie qui marque le début de l'introduction, en République centrafricaine, du nouveau vaccin injectable contre la poliomyélite et qui témoigne surtout de l'engagement de notre pays, en sa qualité d'Etat membre de l'Organisation Mondiale de la Santé, dans le processus d'éradication de la poliomyélite dans le monde d'ici à 2018.

Cet engagement que nous traduisons ce jour par les premières injections du vaccin injectable contre la poliomyélite s'inscrit dans la droite ligne de la volonté du Gouvernement de Transition de tout mettre en œuvre pour accélérer l'amélioration de la santé de nos populations. Il est aussi l'expression de mon adhésion personnelle à la Déclaration des Chefs d'Etat sur l'éradication de la poliomyélite en Afrique à l'occasion du 25^{ème} Sommet de l'Union Africaine de Pretoria cette année.

- Distingués invités.
- Mesdames et Messieurs

Comme vous le savez tous, les conflits successifs que nous avons connu ces dernières années ont engendré une crise humanitaire sans précédent. Le système de santé, déjà faible avant, en a payé un lourd tribut à cause de la destruction et du pillage de ses infrastructures, y compris de la logistique de vaccination des formations sanitaires du pays.

Ainsi, le nombre d'enfants non vaccinés ou incomplètement vaccinés n'a cessé de croître, exposant ainsi cette frange de la population aux maladies de la petite enfance dont la poliomyélite.

Les flambées épidémiques de rougeole depuis décembre 2012, dans presque toutes les préfectures de notre pays, sont également la conséquence de toutes ces faiblesses.

Il s'en est suivi que les gains obtenus en matière d'accès aux soins et aux mesures de protection de la mère et de l'enfant ont été significativement réduits. Pour preuve : 172 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent dans notre pays, le plaçant ainsi parmi les pays à fort taux de mortalité infanto-juvénile.

C'est pourquoi dès mon accession à la magistrature suprême de l'Etat, j'ai inscrit dans l'agenda de mes priorités la santé de la population centrafricaine en général et celle de la mère et de l'enfant en particulier.

J'ai donc instruit le Premier Ministre et le Ministre de la Santé pour que tout soit mis en œuvre afin de relever de manière précoce le système de santé de notre pays, et donner ainsi à nos compatriotes de tout âge la chance de se protéger contre les maladies évitables et de se soigner.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui est la traduction de cette volonté politique. Le renforcement des services de la vaccination étant une de nos priorités en matière de santé, toutes les énergies doivent être mobilisées pour que nos enfants, ainsi que nos sœurs et filles enceintes puissent être vaccinés contre les maladies évitables par la vaccination.

Ces maladies sont nombreuses. Parmi elles, nous comptons la poliomyélite qui est une affection grave, très handicapante et qui, une fois installée, ne se guérit pas. C'est pourquoi je félicite les mamans qui ont amené leurs enfants à cette première séance d'administration de vaccin injectable pour renforcer leur immunité.

Je lance un vibrant appel à toutes les mamans et à tous les papas de Centrafrique, sans oublier bien sûr les mamies et les papis de Centrafrique, pour qu'ils s'assurent que tous les enfants de leurs familles respectives soient correctement vaccinés contre ces maladies évitables par la vaccination en général et contre la poliomyélite en particulier pour une « Centrafrique Sans Polio ».

J'ai ici écouté les spécialistes de la santé dire que la poliomyélite peut aussi toucher les personnes à l'âge adulte. C'est pourquoi j'instruis une fois de plus le Ministre de la Santé pour que des actions vigoureuses de sensibilisation soient menées en direction de la population adulte afin que celle-ci se fasse aussi vacciner.

- Distingués invités.
- Mesdames et Messieurs

Je me réjouis des efforts conjoints entrepris par le département de la santé et ses partenaires pour amorcer un relèvement précoce de notre système de santé.

C'est pourquoi, je ne saurais terminer mes propos sans exprimer la gratitude du peuple centrafricain au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, à l'Organisation Mondiale de la Santé et à GAVI-ALLIANCE pour leur appui technique et financier sans cesse renouvelé à la relance des activités de vaccination en Centrafrique.

Je note que grâce à vos appuis, le Gouvernement a pu rétablir, en 2014 et en 2015, l'offre de la vaccination à la population infantile dans toutes les préfectures sanitaires, à travers l'opérationnalisation des centres de vaccination, l'organisation des campagnes de vaccination de rattrapage et de masse contre les redoutables maladies de la petite enfance et aujourd'hui, l'introduction du vaccin polio inactivé pour lequel je reste convaincue que des dispositions idoines sont déjà prises pour l'étendre à tout le territoire centrafricain d'ici à fin 2016.

Sur ce je déclare officiellement l'introduction du vaccin polio inactivé dans le Programme Elargi de Vaccination en République Centrafricaine.

Je vous remercie.